

27 septembre 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

(Eurolist)

Par courrier du 24 septembre 2007, la société Schroders Plc (31 Gresham Street, Londres, EC2V 7QA, Royaume-Uni), a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 septembre 2007, le seuil de 5% du capital de la société LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS, et détenir 777 792 actions LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS représentant autant de droits de vote, soit 5,25% du capital et 3,35% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions.

-
- (1) Sur la base d'un capital composé, au 20 septembre 2007, de 14 802 169 actions représentant 23 210 790 droits de vote.